

PCT/WG/16/9

Original : anglais

Date : 8 février 2023

**Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)**

**Seizième session**

**Genève, 6 – 8 février 2023**

résumé présenté par la présidente

# Point 1 de l’ordre du jour : Ouverture de la session

1. La présidente du groupe de travail, Mme Aleksandra Mihailović (Serbie), a ouvert la session. Mme Lisa Jorgenson, vice‑directrice générale du Secteur des brevets et de la technologie de l’OMPI, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de M. Daren Tang, Directeur général de l’OMPI. M. Michael Richardson (OMPI) a assuré le secrétariat du groupe de travail.
2. La liste des participants figure dans le document PCT/WG/16/INF/1.

# Point 2 de l’ordre du jour : Adoption de l’ordre du jour

1. Le groupe de travail a adopté le projet d’ordre du jour révisé figurant dans le document PCT/WG/16/1 Prov.2.

# Point 3 de l’ordre du jour : Règlement intérieur particulier

1. Le groupe de travail a annoncé que, à l’issue des consultations avec les coordonnateurs de groupe, la proposition contenue dans le document PCT/WG/16/5 était retirée.

# Point 4 de l’ordre du jour : Élection d’une présidente et de deux vice‑présidentes

1. Le groupe de travail a élu Mme Liliana Palomino (Pérou) à l’un des postes vacants de vice‑présidente de la présente session.
2. Le groupe de travail a élu Mme Dong Cheng (Chine) présidente et Mme Ann Edillon (Philippines) vice‑présidente pour un mandat devant commencer à courir dès la fin de la présente session et s’appliquer à la dix‑septième session. Le groupe de travail a également pris note de la désignation de Mme Aleksandra Mihailović (Serbie) en vue de l’élection à la présidence qui aura lieu lors de la dix‑septième session.

# Point 5 de l’ordre du jour : Langues de communication avec le Bureau international

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document PCT/WG/16/2.
2. Le groupe de travail a invité le Bureau international à examiner les observations faites durant la présente session et à présenter une proposition révisée lors d’une prochaine session du groupe de travail.

# Point 6 de l’ordre du jour : Vérifications quant à la forme dans le cadre du PCT

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document PCT/WG/16/3 Rev.
2. Le groupe de travail a invité le Bureau international à examiner les observations formulées ainsi que la question de savoir s’il convient de présenter de nouvelles propositions révisées lors d’une prochaine session du groupe de travail.

# Point 7 de l’ordre du jour : Documentation minimale du PCT

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents PCT/WG/16/6 et 7.
2. Le groupe de travail a pris note du contenu des documents PCT/WG/16/6 et 7 et a approuvé les propositions de modification des règles 34, 36 et 63 du règlement d’exécution du PCT reproduites dans l’annexe I du document PCT/WG/16/6 ainsi que le Projet d’accord de principe concernant l’interprétation des règles 36.1.ii) et 63.1.ii), en vue de leur soumission à l’examen de l’assemblée à sa session de juillet 2023.

# Point 8 de l’ordre du jour : Demandes internationales rédigées dans plusieurs langues

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document PCT/WG/16/8.
2. Le groupe de travail a approuvé les propositions de modification des règles 26 et 29 du PCT figurant à l’annexe I du document PCT/WG/16/8 en vue de leur soumission à l’assemblée pour examen à sa session de juillet 2023.

# Point 9 de l’ordre du jour : Service de transfert de taxes de l’OMPI

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document PCT/WG/16/4.
2. Le groupe de travail a invité le Bureau international à examiner les observations formulées ainsi que la question de savoir s’il convient de présenter de nouvelles propositions révisées lors d’une prochaine session du groupe de travail.

# Point 10 de l’ordre du jour : Questions diverses

1. Le groupe de travail a noté que la délégation du Brésil avait l’intention de soumettre une proposition révisée concernant le mode de dépôt des demandes internationales et des documents connexes à la dix‑septième session, sur la base du document PCT/WG/15/13 qui a déjà été examiné. Le groupe de travail a également noté que la délégation du Japon avait l’intention de soumettre une nouvelle proposition relative à la règle 26 ayant trait à la nécessité des traductions.
2. Le Secrétariat a indiqué qu’il offrirait la possibilité de discuter de manière informelle de certains projets de propositions qu’il avait l’intention de soumettre à la prochaine session du groupe de travail, afin de faciliter leur compréhension et de recenser les sujets de préoccupation à un stade précoce. De même, les membres du groupe de travail souhaitant présenter des propositions à l’avenir ont été invités à envisager d’en communiquer des versions provisoires avant la session, par exemple par l’intermédiaire du wiki du Groupe de travail du PCT.

# Point 11 de l’ordre du jour : Résumé présenté par le président

1. Le groupe de travail a pris note du présent résumé, établi sous la responsabilité de la présidente.

# Point 12 de l’ordre du jour : Clôture de la session

1. La présidente a prononcé la clôture de la session le 8 février 2023.

[Fin du document]